

Témoignages



Supplément de Témoignages du 17 juillet 2014

www.temoignages.re

Echéance 2017

Vers la fin de la canne à sucre à La Réunion ?

En 2017, c'est officiel: plus de quota ni de prix garantis. Nous avons un sursis de 36 mois. Et après? Le président Hollande doit parler.

En 2018, concurrence directe du sucre de betterave pour le sucre blanc et du sucre produit en Amérique latine pour le sucre roux.

Le coût de fabrication du sucre de La Réunion, c'est 240 euros par tonne de plus que le sucre de betterave.

Si nous voulons concurrencer sur le marché européen le sucre de betterave, il faut donc une aide de 240 euros par tonne de sucre.

Cela veut dire 48 millions d'euros d'aide supplémentaire.

Sur la base de ces éléments, voici ce qu'a dit le responsable de Tereos:

«avant de renouveler la convention «Canne» avec les planteurs (en 2015 - NDLR), nous avons besoin d'obtenir des engagements sur le cadre institutionnel de la filière, notamment sur le montant des aides.

Il va de soi que nous ne prendrons pas l'engagement de leur acheter des cannes si nous ne sommes pas certains de vendre le sucre.»

Voici ce que les députés ont dit:

Fruteau: «Comment voyez-vous l'avenir de la filière?»

Thierry Robert: «il est absolument nécessaire que M. Philippe Labro nous rassure!»

Vlody: «Quelles sont les perspectives industrielles envisagées par le groupe Tereos?»

Et la réponse de Tereos: «J'aimerais, Messieurs les députés, pouvoir vous apporter des réponses, mais je ne suis pas en mesure de le faire».

L'avenir de la filière dépend de cette question: y aura-t-il des aides nécessaires pour la survie de la filière.

Dès la fin de la campagne 2014, il faut absolument fixer les conditions de la Convention canne 2015-2021.

Le président de la République sera là dans une semaine. Il faut qu'il s'exprime.

Si François Hollande se tait, c'est la fin de la filière.

Si François Hollande parle, il doit s'engager à garantir les aides.